



# Bulletin d'adhésion 2021/2022

Photo

**NOM :** \_\_\_\_\_ **Prénom :** \_\_\_\_\_  
**Date de naissance :** \_\_\_\_\_ **Sexe :** F  M  **Nationalité :** \_\_\_\_\_  
**Adresse :** \_\_\_\_\_  
**Tél :** \_\_\_\_\_ **Mail :** \_\_\_\_\_  
**Renouvellement :**   
**1<sup>ère</sup> Adhésion :**   
**Mutation :**  **Club précédent :** \_\_\_\_\_  
**N° Licences FFA :** \_\_\_\_\_

## CATEGORIES (valables à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2021)

École d'Athlé (EA)	Poussins (PO)	Benjamins (BE)	Minimes (MI)	Cadets (CA)	Juniors (JU)	Espoirs (ES)	Seniors (SE)	Masters (VE)
2013 à 2015	2011 et 2012	2009 et 2010	2007 et 2008	2005 et 2006	2003 et 2004	2000 à 2002	1988 à 1999	1987 et avant

## COTISATIONS

L'adhésion est forfaitaire et annuelle et ne peut donc donner lieu à remboursement quel qu'en soit le motif.

Type de licence	Montant
Licence Découverte (EA-PO)	180,00 €
Licence Compétition (de BE à VE)	
Licence Loisir-Running et Loisir-Santé (de CA à VE)	
Licence Marche Nordique Compétition (de CA à VE)	110,00 €
Licence Marche Nordique Loisir (de CA à VE)	120,00 €
Licence Encadrement (de MI à VE)	120,00 €

Réduction Famille (à partir du 3<sup>ème</sup> membre du même foyer) :  
- 110 € pour le 3<sup>ème</sup> membre,  
- 60 € pour le 4<sup>ème</sup>,  
- Gratuit à compter du 5<sup>ème</sup>.

Tarif Spécial Licenciés Triathlon et Football : 120 €.

## PIECES OBLIGATOIRES A FOURNIR (les dossiers incomplets ne seront pas acceptés) :

Le présent bulletin d'adhésion dûment complété et signé,  
Le certificat médical ou le questionnaire de santé selon le cas de figure,  
Le montant total de la cotisation,  
La copie d'une pièce d'identité pour les nouveaux adhérents,  
Pour les mutations, un dossier complémentaire devra être rempli (la mutation devra être réalisée avant le 31/10/2021).

## TYPE DE LICENCE CHOISIE /MODE DE REGLEMENT

Licence Athlé Découverte	<input type="checkbox"/>	Chèque (à l'ordre du SA Mérignac Athlétisme)*	<input type="checkbox"/>
Licence Athlé Compétition	<input type="checkbox"/>	Espèces	<input type="checkbox"/>
Licence Athlé Running	<input type="checkbox"/>	Chèques Vacances, Coupons Sport	<input type="checkbox"/>
Licence Athlé Santé	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Licence Athlé Encadrement	<input type="checkbox"/>	<b>*Un règlement échelonné est possible (3 chèques maximum) ; les chèques sont encaissés en fin de mois.</b>	
Licence Marche Nordique Compétition	<input type="checkbox"/>		
Licence Marche Nordique Loisir	<input type="checkbox"/>		

## CERTIFICAT MEDICAL : Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport

Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Découverte (à partir de la catégorie Eveil Athlétique) et Athlé Running le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

Pour la Licence Athlé Santé et Athlé Découverte (pour la catégorie Baby Athlé uniquement), le soussigné certifie avoir produit un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport datant de moins de six mois à la date de prise de la Licence.

Dans le cadre d'un renouvellement de licence, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un nouveau certificat médical.

Dans le cadre de l'obtention de licence par un mineur, et dans les conditions prévues par le code du sport, le soussigné peut attester avoir rempli le questionnaire de santé et se voir dispenser de présenter un certificat médical.

#### PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :  Tél fixe :   
Prénom :  Tél portable :   
Allergies :

#### AUTORISATION DES PARENTS POUR LES MINEURS

J'autorise mon enfant à participer aux activités proposées par le SAM Athlétisme.

Je reconnais que le SAM Athlétisme, organisateur des activités sportives, n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels. J'autorise le responsable de l'activité à prendre, à l'égard de mon enfant, toutes les dispositions médicales utiles en cas d'accident et à le faire hospitaliser si nécessaire.

#### PRELEVEMENT SANGUIN POUR LES ATHLETES MINEURS/AUTORISATION HOSPITALISATION

Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné, , en ma qualité de  (père, mère, représentant légal) de l'enfant , autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.

En ma qualité de  (père, mère, représentant légal) de l'enfant, autorise l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale.

#### ASSURANCES : Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L 321-6 du Code du Sport

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- **aux Clubs :**

une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de **0,28 euro TTC (inclus dans le coût de la licence)**. Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).

- **aux Licenciés :**

une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,81 euro TTC (**inclus dans le coût de la licence**).

**J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée**

**En cas de refus, je reconnais avoir été informé des risques encourus et j'en informe lors de l'inscription en cochant ci-contre.**

**Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site [www.athle.fr](http://www.athle.fr) rubrique Assurances).**

#### DIVERS

***Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.***

**Droit à l'image:**

*Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.*

**Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre**

**Loi informatique et libertés**(Loi du 6 janvier 1978) :

*Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le SAM ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr). Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.*

**Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)**

**Données personnelles :**

*Les données personnelles de l'adhérent sont uniquement destinées à l'administration de l'association et de l'Omnisports dans le cadre de leurs activités. Il est strictement interdit de les divulguer ou de les utiliser à des fins personnelles (exemple : e-mailing) sans l'accord préalable du Bureau.*

**Newsletter :**

**Si vous ne souhaitez pas recevoir la Newsletter de la Section, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation)**

**Date et signature du licencié (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur) :**